

**ALLIANCE INTERNATIONALE DES FEMMES**  
**Congrès 2017**  
**NICOSIE CHYPRE**

**Proposition**

**Résolution de l'AIF**

**Le 37<sup>ème</sup> Congrès de l'ALLIANCE INTERNATIONALE DES FEMMES**

Réuni à Nicosie, le ..... 2017

**Considérant que**

selon l'UNICEF<sup>1</sup> et l'UNESCO<sup>2</sup>, environ une fille sur dix dans les pays en développement s'absente de l'école durant sa période de règles pour éviter les accidents ou abandonne l'école du fait de ne pas disposer de serviettes hygiéniques, les filles habitant en milieu rural étant les plus touchées dû à la mauvaise infrastructure, et que la menstruation y constitue souvent l'un des principaux tabous, celle-ci se trouvant mêlée à de nombreux mythes.

**Faisant référence au fait que**

les filles ratent jusqu'à 5 jours de classes par mois du

- à l'absence de serviettes hygiéniques, souvent aggravée par le manque de sous-vêtements adaptés pour les fixer ou pour placer des substituts comme par exemple des tissus absorbant le sang provenant de vieux vêtements,
- aux conditions généralement non-hygiéniques, notamment l'absence d'intimité due à l'inexistence de toilettes séparées pour les filles et les garçons sur le périmètre de l'école,
- à l'utilisation de certains matériaux inappropriés non-hygiéniques, tels que les feuilles, l'herbe séchée et les torchons et les vieux tissus afin d'absorber le sang, cause souvent des infections dans la zone génitale,
- à l'absence d'intimité, à laquelle s'ajoute le manque de savon ou autre désinfectants à l'intérieur des toilettes, sont d'autres handicaps,
- au fait que les filles risquent le harcèlement et même l'agression sexuelle,
- au manque d'attention requise pour une scolarité réussie, à l'école comme à la maison et à la peur et l'appréhension de ce qui pourrait leur arriver,

ce sont des conséquences néfastes, résultant en un risque accru pour les élèves de sexe féminin de devoir abandonner l'école dû aux absences récurrentes.

**Exigeant de la communauté internationale**

- de la vigilance face à cette situation précaire,
- de l'éducation, en particulier afin d'adresser les aspects de tabou,
- l'approvisionnement de serviettes hygiéniques lavables et réutilisables, si possible produites dans le cadre d'un projet local.

**Fait appel à la Présidente de l'AIF et au Bureau de l'AIF pour**

- continuer à promouvoir la diffusion des droits sexuels et reproductifs intégraux des filles et des femmes à travers tous leurs canaux médiatiques, aux niveaux national et international
- aborder les problèmes de l'éducation sur l'hygiène menstruelle des écolières ainsi que la mise en place et la gestion de celle-ci
- sensibiliser les élèves de sexe féminin au thème des grossesses non désirées,
- augmenter leur travail en réseau sur les plans nationaux et internationaux grâce à un plaidoyer fort adressé aux populations, aux gouvernements, ainsi qu'aux secteurs public et privé.

Dans le cas où cette résolution est adoptée par le Congrès de l'AIF à Chypre, un groupe de pilotage pourra être formé par des membres de l'AIF intéressés à travailler ensemble, évaluer la situation et développer un projet de l'AIF qui promeuve les droits sanitaires intégraux des filles au niveau global.

Proposition G. Haupter et U. Nakamura 31.08.2017 / Traduction N. Lacan

1 UNICEF [https://www.unicef.org/wash/schools/files/MHM\\_vConf\\_2014.pdf](https://www.unicef.org/wash/schools/files/MHM_vConf_2014.pdf)

2 UNESCO <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002267/226792e.pdf>